

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 30 juillet 2009.

Section du dépôt légal

à SURVEILLER



Journée des partenaires
- Vendredi 6 juin 2008
- Shawinigan



Colloque "*Les soins de longue durée, une passion*" - Vendredi le 3 octobre 2008 - Montréal

Organisé par les CSSS de la région**Un Forum sur le réseau résidentiel pour les aînés : le défi de l'innovation**

À Trois-Rivières se déroulait, le 30 mai dernier, un Forum intitulé « Un réseau résidentiel pour les aînés – le défi de l'innovation » auquel plus de 80 participants ont assisté. Organisée par les Centres de santé et de services sociaux de la région, en collaboration avec l'Agence, cette journée a permis aux intervenants des établissements de la région d'accéder à des pratiques novatrices ou à des modèles d'hébergement alternatifs pour les personnes en perte d'autonomie.



[Lire cet article](#)

Adoption des Orientations régionales en dépendances 2008-2012

Lors de son assemblée publique du 21 mai dernier, le conseil d'administration de l'Agence a adopté les Orientations régionales en dépendances 2008-2012 pour la Mauricie et le Centre-du-Québec. Dans le but d'améliorer l'accès à des services adaptés aux besoins de la population, l'Agence a révisé les orientations régionales en toxicomanie qui avaient été adoptées en 1999 et a profité de l'occasion pour intégrer les autres dépendances, notamment celles associées aux jeux de hasard et d'argent. Un plan de mise en œuvre de ces orientations est prévu pour l'automne.



Guide "Les rapprochements sexuels entre un professionnel de la santé et un ou une cliente"



Dossier de santé.com

Guide Santé

Plateforme RLS-MCQ

Carte Interactive

Info Pandémie

Chronique radio du directeur de santé publique MCQ

Le Réso-Lu est rédigé par les communicateurs des établissements du réseau de la santé et services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.
Coordination et production : Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

M. Ali Hamrouni

Un pilier de l'Agence prend sa retraite

Le 30 mai dernier, un pionnier et un pilier de l'Agence de la santé et des services sociaux et de notre réseau régional nous a quittés pour une retraite bien méritée. Il s'agit de notre collègue M. Ali Hamrouni. Il était à l'emploi de l'Agence depuis décembre 1984 où il a assumé, successivement, les responsabilités de Chef comptable, de Coordonnateur des ressources financières réseau (de 1992 à 1999), puis de Directeur des ressources réseau, tant humaines, financières qu'immobilières (de 1999 à 2007).



[Lire cet article](#)

Direction des ressources réseau

M. Daniel Larivée nommé Chef de service de l'Infocentre et du Bureau de projets

Le président-directeur général de l'Agence, M. Jean-Denis Allaire, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Daniel Larivée au poste de Chef de service de l'Infocentre et du Bureau de projets à la Direction des ressources réseau. À ce titre, il relève du Directeur des ressources et technologies de l'information, M. Boris Gueissaz-Teufel. Depuis février 2007, M. Larivée assumait ce poste de façon intérimaire.



[Lire cet article](#)

1^{er} au 7 juin 2008

Semaine québécoise des personnes handicapées

N.B. Pour les utilisateurs de Lotus Notes.

Pour communiquer par
courriel avec les auteurs
et responsables du Réso

Lu, veuillez configurer
votre Internet Explorer de
la façon suivante : Outils,

Options Internet,
Programmes, Courrier
électronique, choisir Lotus

Notes. Cliquer sur

Appliquer.

La Semaine québécoise des
personnes handicapées se tient

du 1^{er} au 7 juin. Elle vise à
sensibiliser la population

québécoise à l'importance du

respect des différences dans la société et à faire

connaître la réalité vécue par les personnes

handicapées afin de favoriser leur intégration scolaire,

professionnelle et sociale. Sous le thème « *Ensemble...*

Tout le monde y gagne ! », des activités organisées

partout au Québec, contribueront à rappeler à la

population l'importance d'intégrer les personnes

handicapées à notre société et de leur permettre, en

tout équité, d'exercer leur citoyenneté.



[Cliquez ici pour](#)



[Pour en savoir davantage](#)

[consulter les Archives](#)

[Réso-lu](#)

CSSS de Trois-Rivières

Bilan positif de la situation médicale

Trois-Rivières – Le CSSS de
Trois-Rivières dresse un bilan
positif de l'année 2007-2008 en
ce qui a trait au recrutement
médical. Ce sont huit médecins

omnipraticiens et une pharmacienne qui se sont joints à
l'équipe du CSSS de Trois-Rivières. Joanne Francoeur,
responsable du recrutement médical, précise : « Je suis
satisfaite du bilan et nous maintiendrons nos efforts de
recrutement, car les besoins sont encore très grands à
Trois-Rivières. Chaque arrivée profite à toute la
communauté ».



[Lire cet article](#)

L'Hôpital Saint-Julien n'a pas trouvé
d'acquéreur

Québec - La Corporation

d'hébergement du Québec (CHO) annonce qu'aux termes de son processus d'appel de propositions, aucune candidature n'a été retenue dans le cadre de la vente et du développement de l'ancien Hôpital Saint-Julien. L'unique proposition de développement déposée ne répond pas aux exigences minimales requises.

[Lire cet article](#)

Formation en hygiène et salubrité à Trois-Rivières

Trois-Rivières - Il sera désormais possible de suivre une formation, à Trois-Rivières, en hygiène et salubrité, grâce à une collaboration entre le Collège Shawinigan et le CSSS de Trois-Rivières. Les cours et les stages seront offerts dans le milieu de la santé.



[Lire cet article](#)

Le samedi 7 juin 2008

C'est la Fête des voisins au Québec !

« Où serez-vous le samedi 7 juin 2008 ? Vous serez occupés à mieux connaître vos voisins et à développer de nouveaux liens dans votre voisinage », a précisé Marie-Lise Pilote, porte-parole de l'événement, tout en rappelant que la Fête des voisins a pour but d'amener le plus de Québécois possible à fraterniser avec leurs voisins à l'occasion de cette journée spéciale. La Fête des voisins est une initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé. Comment participer ? Pour en savoir davantage cliquez ici : fetedesvoisins.qc.ca



[Lire cet article](#)

Journée mondiale sans tabac

Entrée en vigueur de nouvelles dispositions de la Loi sur le tabac

Québec – La Journée mondiale sans tabac 2008 qui s'est déroulée le 31 mai sous le thème « Jeunesse sans tabac », coïncidait avec l'entrée en vigueur de deux dispositions importantes de la Loi sur le tabac. D'une part, il sera interdit d'étaler du tabac à la vue du public dans presque tous les points de vente de tabac et d'autre part, les fumeurs dans les milieux de travail seront interdits.



[Lire cet article](#)

© Le Réso-Lu, Volume 3, numéro 11, 2 Juin 2008, Tous droits réservés. Si vous ne voulez plus recevoir cette Infolettre Le Réso-Lu, [cliquez ici](#).

rubriques

[Carte Interactive](#)[Évolution des RLSMCO](#)[Publications](#)[Bulletins de Nouvelles](#)[Événements](#)[Imprimer](#)**Organisé par les CSSS de la région****Un Forum sur le réseau résidentiel pour les aînés : le défi de l'innovation**

À Trois-Rivières se déroulait, le 30 mai dernier, un Forum intitulé « Un réseau résidentiel pour les aînés – le défi de l'innovation » auquel plus de 80 participants ont assisté. Organisée par les Centres de santé et de services sociaux de la région, en collaboration avec l'Agence, cette journée a permis aux intervenants des établissements de la région d'accéder à des pratiques novatrices ou à des modèles d'hébergement alternatifs pour les personnes en perte d'autonomie. Des projets novateurs réalisés en partenariat dans notre région, de même que des expériences provenant d'ailleurs, ont été partagés avec les participants. Une journée très intéressante qui a démontré le dynamisme et la volonté de poursuivre les efforts de partenariat en matière d'hébergement non institutionnel. Bravo !

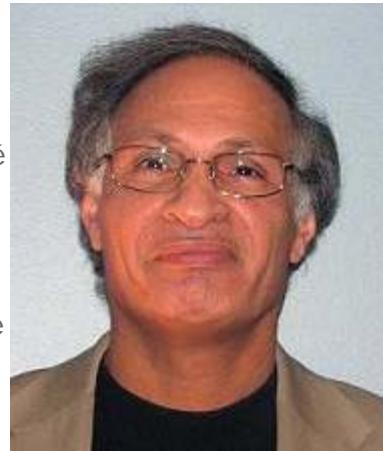


Les membres du comité organisateur du Forum, de gauche à droite : René Boisvert (CSSS Vallée-de-la-Batiscan), Johanne Marchand (CSSS Bécancour-Nicolet-Yamaska), Estelle Leclair (CSSS Drummond), France Beaulieu (CSSS Bécancour-Nicolet-Yamaska), Lise Leduc (CSSS de Trois-Rivières), Louise Vandal (CSSS Vallée-de-la-Batiscan), Benoît Villemure (Agence), Annie Côté (CSSS Arthabaska et de l'Érable) et Jean-Pierre Fraser (CSSS Bécancour-Nicolet-Yamaska). Était absente au moment de la photo, Annie Robitaille (CSSS de l'Énergie).

rubriques

[Carte Interactive](#)[Évolution des RLSCMQ](#)[Publications](#)[Bulletins de Nouvelles](#)[Événements](#)[Imprimer](#)**M. Ali Hamrouni****Un pilier de l'Agence prend sa retraite**

Le 30 mai dernier, un pionnier et un pilier de l'Agence de la santé et des services sociaux et de notre réseau régional nous a quitté pour une retraite bien méritée. Il s'agit de notre collègue M. Ali Hamrouni.



Il était à l'emploi de l'Agence depuis décembre 1984 où il a assumé, successivement, les responsabilités de Chef comptable, de Coordonnateur des ressources financières réseau (de 1992 à 1999), puis de Directeur des ressources réseau, tant humaines, financières qu'immobilières (de 1999 à 2007).

Pendant cette période de plus de 23 ans, M. Hamrouni aura été un acteur important de l'évolution de notre organisation et de la transformation même du réseau, exerçant une influence déterminante sur les choix d'organisation des services et de gestion des ressources financières qui ont eu cours depuis 1995.

Monsieur Hamrouni a toujours été animé par la volonté de voir le réseau devenir un véritable réseau efficace au service des citoyens et par le souci de voir notre organisation faire la différence en ce sens. À la vue de l'évolution du réseau depuis 15 ans, nous estimons que c'est vraiment l'esprit en paix et le coeur satisfait que M. Hamrouni peut partir à la retraite.

Comme président-directeur général, je le remercie bien sincèrement pour nous avoir tant donné pendant toutes ces années et je lui souhaite une retraite pleine de satisfactions personnelles et de bon temps avec ses proches.

Jean-Denis Allaire
Président-directeur général

rubriques

[Carte Interactive](#)[Évolution des RLSMCQ](#)[Publications](#)[Bulletins de Nouvelles](#)[Événements](#)[Imprimer](#)**Direction des ressources réseau****M. Daniel Larivée nommé Chef de service de l'Infocentre et du Bureau de projets**

Le président-directeur général de l'Agence, M. Jean-Denis Allaire, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Daniel Larivée au poste de Chef de service de l'Infocentre et du Bureau de projets à la Direction des ressources réseau. À ce titre, il relève du Directeur des ressources et technologies de l'information, M. Boris Gueissaz-Teufel. Depuis février 2007, M. Larivée assumait ce poste de façon intérimaire. Or, il a su démontrer le leadership, la crédibilité et la vision globale requis par cette fonction. Sa nomination entre en force le 2 juin 2008.



Dans le cadre de ses responsabilités, M. Larivée voit à la gestion de divers projets en technologies de l'information comme, entre autres, le Dossier de santé du Québec (DSQ), les laboratoires, les pharmacies, SIURGE, les PACS, l'informatisation des GMF, etc. Il est responsable également, par le biais de l'Infocentre, de rendre disponible de l'information pertinente, organisée, intégrée et de qualité, aux gestionnaires et aux professionnels de l'Agence ainsi qu'aux établissements de la région afin de soutenir la prise de décision et le suivi de gestion. Une dizaine de personnes se retrouvent sous sa supervision dans ce service.

M. Larivée est entré au service de l'Agence en février 1991 comme conseiller en technologies de l'information. Entre 2000 et 2002, il a oeuvré à la Régie régionale de Québec dans la gestion de plusieurs projets informatiques en lien avec les centres hospitaliers universitaires.

Au nom de l'équipe de direction, je souhaite à M. Larivée, un franc succès et l'assure de notre

collaboration dans la réalisation de son mandat.

Félicitations!

Jean-Denis Allaire
Président-directeur général

[Fermer la fenêtre](#)



[Semaine québécoise des personnes handicapées](#) > Accueil de la Semaine québécoise des personnes handicapées



Dans le but de sensibiliser la population québécoise aux différentes réalités vécues par les personnes handicapées et de favoriser leur participation sociale, l'Office des personnes handicapées du Québec instituait en 1996 la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH). L'événement se tient chaque année du 1^{er} au 7 juin.

L'édition 2009 est marquée par un nouveau thème et une nouvelle affiche. De plus, la SQPH mettra dorénavant au programme de l'événement des activités particulières liées à l'intégration en emploi des personnes handicapées. Ainsi cette année, une journée sera consacrée à diverses activités de sensibilisation et de reconnaissance publique. Il s'agit du jeudi 4 juin, le jeudi étant traditionnellement le jour de paie.



Oeuvre de Mireille Bourque de la collection Vincent et moi de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec

- [L'Office](#)
- [Services à la population](#)
- [Activités et fonctions](#)
- [Thématiques d'intervention](#)
- [À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité](#)
- [Semaine québécoise des personnes handicapées](#)
 - [Porte-parole et parrains d'honneur](#)
 - [Thème](#)
 - [Matériel promotionnel](#)
 - [Partenaires](#)
 - [Historique](#)
 - [Objectif](#)
 - [Activités nationales et régionales](#)
- [L'Office en région](#)
- [Express-O](#)
- [L'intégration](#)
- [Passerelle](#)
- [Communiqués](#)
- [Centre de documentation](#)
- [Répertoire d'outils d'intervention et de formation](#)
- [Plans d'action à l'égard des personnes handicapées](#)
- [Guide des besoins en soutien à la famille](#)
- [Programme de soutien](#)

[aux organismes de promotion](#)

- [Sites d'intérêt](#)
- [Foire aux questions](#)
- [Boîte à suggestions](#)
- [Pour nous joindre](#)
- [Prix À part entière](#)

Recherche



Message de M. Martin Trépanier, président du Messages de notre porte-parole Martin Deschamps. conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec.

[Consulter le message](#)



Photo Jean-Charles Labarre

[Consulter le message télévisuel de Martin Deschamps](#)

Appuyez sur le bouton "Lire" pour écouter le message radiophonique de Martin Deschamps

Les partenaires de la SQPH

L'Office tient à souligner l'apport des partenaires de la Semaine québécoise des personnes handicapées. Leur solidarité sociale leur fait honneur et contribue à sensibiliser la population à l'importance de favoriser la participation sociale des personnes handicapées afin qu'elles aussi puissent vivre à part entière.





| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Portail Québec](#) | [Recherche](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Avis de présence](#) |



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2006

rubriques

[Carte Interactive](#)[Évolution des RLSMCO](#)[Publications](#)[Bulletins de Nouvelles](#)[Événements](#) [Imprimer](#)**CSSS de Trois-Rivières****Bilan positif de la situation médicale**

Trois-Rivières – Le CSSS de Trois-Rivières dresse un bilan positif de l'année 2007-2008 en ce qui a trait au recrutement médical. Ce sont huit médecins omnipraticiens et une pharmacienne qui se sont joints à l'équipe du CSSS de Trois-Rivières. Joanne Francoeur, responsable du recrutement médical, précise : « Je suis satisfaite du bilan qui est annoncé aujourd'hui et nous maintiendrons nos efforts de recrutement, car les besoins sont encore très grands à Trois-Rivières. Chaque arrivée profite à toute la communauté ».

Centre de santé et de services sociaux
de Trois-Rivières

Alors que certains médecins ont débuté leur pratique depuis quelques mois, les autres arriveront pendant l'été. Au CSSS de Trois-Rivières, ces nouveaux médecins travaillent notamment aux soins médicaux courants, à l'urgence, au soutien à domicile, en santé scolaire ou en gériatrie. Certains vont également œuvrer ailleurs sur le territoire, dont au CHRTR. À ces médecins s'ajoute une pharmacienne.

L'établissement compte maintenir la cadence dans ses activités de recrutement : « Déjà, nous avons le défi de remplacer tous les départs, il y en a eu quatre cette année. Ce n'est qu'une fois ces départs remplacés que nous pouvons parler de gain au niveau des services offerts à la population » précise le Dr Jean-Pierre Bergeron, directeur des services professionnels au CSSS de Trois-Rivières.

Mme Francoeur confirme : « Nos efforts de recrutement se poursuivront avec la même intensité, car c'est là la clé du succès. Dans la dernière année, nous avons accueilli 11 externes de l'Université de Montréal et deux de l'Université Sherbrooke pour des stages ». De plus, le comité de recrutement pour le territoire de Trois-Rivières qui unit les efforts du CSSS de Trois-Rivières, des cliniques privées et du CHRTR, continue lui aussi ses activités.

Fanny Houle

Conseillère en communication
CSSS de Trois-Rivières

Fermer la fenêtre

© Le Réso-Lu, Volume 3, numéro 11, 2 juin 2008, Tous droits réservés.

r u b r i q u e s

[Carte Interactive](#)[Évolution des RLSMCQ](#)[Publications](#)[Bulletins de Nouvelles](#)[Événements](#) [Imprimer](#)

L'hôpital Saint-Julien n'a pas trouvé d'acquéreur

Québec - La Corporation d'hébergement du Québec



(Corporation) annonce qu'aux termes de son processus d'appel de propositions, aucune candidature n'a été retenue dans le cadre de la vente et du développement de l'ancien Hôpital Saint-Julien. L'unique proposition de développement déposée ne répond pas aux exigences minimales requises.

Dans le cadre du mandat confié à la Corporation par les autorités gouvernementales, cette dernière devait s'assurer que l'acquéreur présente un projet de développement adapté au milieu, réalisable et viable sur une ou des parties des bâtiments excédentaires ou sur l'ensemble de ceux-ci. « La proposition devait répondre aux divers critères énoncés dans l'appel de propositions et démontrer que l'acquéreur avait la capacité de réhabiliter et d'entretenir les bâtiments nécessaires à son projet et à soutenir financièrement sa réalisation. Malheureusement, la proposition ne remplit pas toutes les exigences demandées » a précisé le président-directeur général de la Corporation, monsieur Michel L. Lesage.

Rappelons que le ministère de la Santé et des Services sociaux, de concert avec l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, a confié à la Corporation le mandat de disposer des parties excédentaires de cet immeuble selon les règles de l'art et dans le respect des normes environnementales. En mai 2006, l'ancien Hôpital Saint-Julien avait été déclaré excédentaire à l'exclusion de la Maison Sacré-Cœur, la buanderie, les services alimentaires, la centrale thermique et le réservoir d'huile, ainsi que les hangars d'entreposage.

Au cours des mois de décembre 2007 et de janvier 2008, la Corporation a publié à maintes reprises et au moyen de diverses publications francophones et anglophones l'appel de propositions en vue de la vente et du développement de l'Hôpital Saint-Julien. L'ensemble des documents afférents à l'appel de propositions ont été mis à la disposition de la population à la mi-décembre 2007. Deux séances

d'information ont été tenues, puis quatre visites des lieux ont suivi. « La Corporation a tout mis en œuvre afin d'intéresser des acheteurs » a mentionné monsieur Lesage.

Dans ce contexte, le maire de Saint-Ferdinand, monsieur Donald Langlois, a fait part de sa volonté de donner suite aux engagements de la municipalité d'acquérir le réseau d'aqueduc de même que les terrains excédentaires de l'ancien hôpital Saint-Julien pour la somme symbolique d'un dollar, le tout, conformément aux résolutions adoptées à cette fin par le conseil municipal.

« Conséquemment, la Corporation, en collaboration avec les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux et la municipalité de Saint-Ferdinand, poursuivra son mandat selon les orientations ministérielles » a conclu le président-directeur général de la Corporation.

La Corporation d'hébergement du Québec a pour mission de concevoir et mettre en œuvre des solutions optimales en termes de qualité et de coûts en matière d'immobilisations et de financement, qui répondent aux besoins des établissements et des autres intervenants du réseau de la santé et des services sociaux.

Danielle Dussault

Directrice des relations publique et des communications
Corporation d'hébergement du Québec

[Fermer la fenêtre](#)

rubriques

[Carte Interactive](#)[Évolution des RLSCMQ](#)[Publications](#)[Bulletins de Nouvelles](#)[Événements](#) [Imprimer](#)

Formation en hygiène et salubrité à Trois-Rivières

Trois-Rivières - Il sera désormais possible de suivre une formation, à Trois-Rivières, en hygiène et salubrité, grâce à une collaboration entre le Collège Shawinigan et le CSSS de Trois-Rivières. Les cours et les stages seront offerts dans le milieu de la santé.

« Il s'agit d'une formation que nous donnons depuis 2006 à Shawinigan et elle remporte un grand succès. Nous sommes donc très heureux de pouvoir maintenant l'offrir à Trois-Rivières », affirme Louise Hamel, conseillère pédagogique au Collège Shawinigan. Les cours débuteront dès le 16 juin et se termineront en décembre. Il est donc temps de s'inscrire auprès du Collège Shawinigan. Les finissants auront accès à des emplois en entretien sanitaire en milieu de santé ou dans toute entreprise publique requérant l'application de normes en prévention des infections.

Yvon Tourigny, chef de l'hygiène et salubrité CSSS de Trois-Rivières et formateur dans le programme, croit en ce partenariat : « Nous engageons beaucoup de finissants de ce programme. Ils arrivent très bien préparés à travailler sur le terrain, selon les nouvelles techniques en vigueur. Il faut savoir que le métier a beaucoup changé au cours des dernières années! On ne parle plus d'entretien ménager, mais bien d'hygiène et salubrité. C'est un rôle très important dans la prévention et le contrôle des infections. »



À titre d'exemple, on se base maintenant sur des principes scientifiques pour déterminer la fréquence de désinfection des différents éléments d'une pièce. En effet, selon le principe « High touch – Low touch », les principaux points de contact, tels interrupteurs et poignées de porte, sont lavés plus fréquemment. Un autre exemple d'avancée technologique se retrouve dans l'utilisation de linges de microfibres, dont un code de couleur indique quel linge sert à quoi.

À l'ère où les organisations mettent beaucoup d'efforts dans la prévention d'épidémies de toutes sortes, le métier de salubriste a de l'avenir!

Fanny Houle

Conseillère en communication
CSSS de Trois-Rivières

[Fermer la fenêtre](#)

RUBRIQUES

[Carte Interactive](#)[Évolution des RLSCMQ](#)[Publications](#)[Bulletins de Nouvelles](#)[Événements](#) [Imprimer](#)**Marie-Lise Pilote invite les Québécois à organiser leurs fêtes****Le grand décompte de la fête des voisins 2008 est commencé**

Québec - « Ça y est, c'est parti! Il reste 4 semaines pour organiser notre fête avec nos voisins. » C'est en ces termes que Marie-Lise Pilote, porte-parole de l'événement national, a lancé le grand décompte de la Fête des voisins.



RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE
VILLES ET VILLAGES
EN SANTÉ

« Où serez-vous le samedi 7 juin 2008? Vous serez occupés à mieux connaître vos voisins et à développer de nouveaux liens dans votre voisinage », a précisé Marie-Lise tout en rappelant que la Fête des voisins a pour but d'amener le plus de Québécois possible à fraterniser avec leurs voisins à l'occasion de cette journée spéciale.

« Il y a des fêtes pour une dizaine de personnes et il y en a pour 50 ou 100 personnes, souligne Marie-Lise Pilote. Il y a des BBQ, des 5 à 7, des buffets où chacun apporte un plat, des concours de desserts, des journées multi activités, etc. Quelle que soit la formule retenue, la Fête rapproche les voisins et favorise la cordialité et l'entraide.»

Il y a déjà des inscriptions

« Pas moins de 50 personnes sont attendues entre 10 h et 16 h dans le quartier St-Philippe à Arvida. Au programme : musique, animation pour les familles, hot-dog dans le parc, jeux gonflables, etc. »
Dominique Dufour, Arvida

« Ça fait trois ans que nous habitons à la même adresse et nous n'avons pas encore rencontré tous nos voisins. Nous allons simplement les inviter à un petit 5 à 7 dans notre cour, en toute simplicité. »
Marie Anderson, Québec, arrondissement Charlesbourg

« Nous organisons cette année une fête sur le thème du multiculturalisme de la rue, et ce, sur fond de jazz. Nous attendons 150 personnes. Il y aura des animations pour les enfants, des musiciens, de la barbe à papa. Des plats de toutes les régions et des pays représentés dans notre rue sont au menu. La rue sera décorée avec des drapeaux de tous les pays et surtout il y aura de beaux rapprochements entre voisins. » *Émilie Bordat, Montréal, arrondissement Sud-Ouest*

Un mot de Marie-Lise sur la Fête des voisins

« Toute petite j'allais souvent jaser avec la voisine. Quand elle écoutait mes histoires, j'avais l'impression d'être la petite fille la plus importante sur la terre. Et comme elle souffrait de solitude, c'est probablement exactement ce que j'étais pour elle. Connaître les gens qui habitent à nos côtés, c'est ça vivre en société. C'est prendre sa place au sein d'une rue, d'un quartier. C'est recevoir et rendre des services. C'est se sentir entouré, rassuré. En faisant la promotion de ce grand geste de solidarité qu'est la Fête des voisins, je souhaite transmettre à tous mon amour pour la communication et l'ouverture aux autres. »

Marie-Lise

Comment participer ?

1. Parlez-en à vos voisins. Préparez la Fête ensemble, partagez vos idées et répartissez les tâches... les liens se tissent déjà!
2. Inscrivez votre Fête sur le site Web (fetedesvoisins.qc.ca). Vous serez alors éligibles à un tirage en plus d'accéder à une foule de trucs et conseils. Vous pourrez même échanger avec d'autres organisateurs.
3. Procurez-vous des affiches et des cartons d'invitation : auprès de votre municipalité, si elle est inscrite ou en les téléchargeant à partir du site Web.
4. Lancez les invitations. Distribuez les cartons d'invitation et annoncez votre activité dans un espace commun. Osez frapper aux portes! Vos voisins seront heureux de votre initiative.
5. Amusez-vous bien!

**BONNE FÊTE DES VOISINS! C'EST UN RENDEZ-VOUS
LE SAMEDI 7 JUIN 2008.**

La Fête des voisins est une initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé. La mission du Réseau est de promouvoir et soutenir le développement durable de milieux de vie sains pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

La Fête des voisins
fetedesvoisins.qc.ca

Réseau québécois de Villes et Villages en santé
rqvvs.qc.ca

Marie Morneau
ARP

Nathalie Demers

Fermer la fenêtre

r u b r i q u e s

[Carte Interactive](#)[Évolution des RLSMCO](#)[Publications](#)[Bulletins de Nouvelles](#)[Événements](#)[Imprimer](#)**Journée mondiale sans tabac****Entrée en vigueur de nouvelles dispositions de la Loi sur le tabac**

Québec – La Journée mondiale sans tabac 2008 qui se déroule le 31 mai sous le thème « Jeunesse sans tabac », coïncide avec l'entrée en vigueur de deux dispositions importantes de la Loi sur le tabac. D'une part, il sera interdit d'étaler du tabac à la vue du public dans presque tous les points de vente de tabac et d'autre part, les fumoirs dans les milieux de travail seront interdits.



Ces nouvelles mesures favoriseront l'atteinte de deux objectifs : la protection contre la fumée du tabac en évitant aux travailleurs d'être exposés aux effets nocifs de la fumée secondaire et la prévention du tabagisme en offrant un environnement sans tabac, particulièrement à nos jeunes, ce qui diminue la tentation de consommer ces produits.

En participant à cette journée, le Québec s'associe aux pays et aux gouvernements qui répondent à l'appel de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), manifestant ainsi une volonté claire d'agir afin de protéger les jeunes de la planète. « Au Québec, nous avons fait un choix collectif sain et souhaitable. En plus de s'être résolument engagé dans la promotion des saines habitudes de vie, notre gouvernement a posé l'un des gestes les plus forts en terme de prévention et de protection de la santé publique en agissant concrètement dans la lutte contre le tabagisme », a déclaré le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Philippe Couillard.

Rappel des principales mesures

L'entrée en vigueur, il y a deux ans, de plusieurs mesures limitant l'usage, la vente et la promotion du tabac, telles que l'extension de l'interdiction de fumer dans les lieux fermés dont les bars et l'interdiction de fumer sur les terrains des écoles, a contribué à des gains importants pour la santé des Québécois et des

Québécoises. En effet, selon les données de l'Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire (2006), 15 % des élèves font usage de la cigarette, comparativement à 30 % en 1998. Toutefois, malgré ces gains, il y a un accroissement de la consommation de cigares, de cigarillos et des petits cigares. Le ministère de la Santé et des Services sociaux poursuivra donc la mise en œuvre du Plan Québécois de Lutte au Tabagisme (PQLT), qui prévoit notamment la surveillance du respect de la Loi, le déploiement de campagnes de sensibilisation et d'information, ainsi que la mobilisation de nombreux acteurs en faveur d'une école sans tabac et d'un accès au tabac réduit pour les mineurs.

Bilan de la Loi sur le tabac

Entre le 31 mai 2006 et le 31 mars 2008, le ministère de la Santé et des Services sociaux a reçu 5 621 plaintes concernant des infractions à la Loi sur le tabac. De ce nombre, 22 % concernaient l'usage du tabac dans les milieux de travail et 20 %, l'usage du tabac dans des établissements où est exploité un permis de brasserie, de taverne ou de bar. Pour l'ensemble des lieux visés par la loi, 12 215 inspections ont été effectuées, dont 30 % dans les brasseries, tavernes ou bars. Les visites effectuées dans ce type d'établissement révèlent un taux de conformité de 96 %. Au cours de cette période, le Ministère a émis 1 126 constats à des exploitants et 1 756 à des individus pour l'ensemble des infractions à la Loi sur le tabac.

Soutien à l'abandon du tabac

Il demeure que, dans la population des 15 ans et plus, près d'une personne sur cinq fait encore usage de produits du tabac. « Les conséquences néfastes du tabagisme sur la santé ne sont plus à démontrer. J'invite donc les fumeurs à profiter de l'entrée en vigueur de ces modifications législatives pour rompre avec cette habitude, en se prévalant des nombreuses mesures de soutien qui leur sont offertes », a conclu monsieur Couillard.

Quelque 150 centres d'abandon du tabagisme, pour la plupart dans les centres de santé et de services sociaux, offrent gratuitement des services de cessation. Le Régime général d'assurance médicaments (Régie de l'assurance maladie du Québec) prévoit par ailleurs le remboursement des aides pharmacologiques pour cesser de fumer. Les fumeurs peuvent aussi accéder à la ligne sans frais 1 888 853-6666 et au site www.jarrete.qc.ca.

Marie-Claude Gagnon
Relations de presse
MSSS

Fermer la fenêtre

© Le Réso-Lu, Volume 3, numéro 11, 2 juin 2008, Tous droits réservés.